



PARC CÔTIER
KISKOTUK

MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

SECTEUR DU QUAI

QUAI AREA



LÉGENDE / LEGEND

-  Chemin d'accès / Access road
-  Sentier de la Digue
1,2 km / 1h – Facile
La Digue Trail 1.2 km/ 1h – Easy
-  Sentier de la Spartine
0,8 km / 0h45 – Facile
La Spartine trail 0.8 km/0h45 – Easy
-  Billetterie pour le traversier et toilettes
Ferry ticket office and toilets
-  Information / Information
-  Traversier / Ferry
-  Stationnement / Parking area
-  Site d'observation / Observation site
-  Vélo interdit / No bikes allowed
-  Vélo de route (chaussée partagée)
Road biking (shared roadway)

200 mètres / meters

Règlementation et code d'éthique

Regulations and Code of Conduct

Le secteur du Quai fait partie de la réserve nationale de faune de la Baie-de-L'Isle-Verte gérée par Environnement et Changement climatique Canada. Il est situé dans le périmètre du parc côtier Kiskotuk, une initiative régionale, mais est protégé par une réglementation fédérale. Les activités interdites sont affichées à l'entrée du secteur. Il est notamment interdit de pratiquer le vélo dans les sentiers de la Spartine et de la Digue.

The Quai Area is managed by Environment and Climate Change Canada. Although it is within the boundaries of Parc côtier Kiskotuk, which is a regional initiative, it is protected under federal regulations. The activities prohibited in this sector are posted at the entrance. Note that biking is prohibited on La Spartine and La Digue trails.

Conception et réalisation / Design and production *étincelle*
À partir des données fournies par la MRC de Rivière-du-Loup
From the data provided by the MRC of Rivière-du-Loup

